CD DS Comité de défense sociale

4 août 2026

Nicolas Revel, Directeur général
Assistance publique – Hôpitaux de Paris
55 Boulevard Diderot
CS 22305
75610 Paris CEDEX 12

Objet : **Réintégration immédiate de Majdouline à l'AP-HP !**

Monsieur,

Le Comité de défense sociale exige la réintégration immédiate de Majdouline B., infirmière à l'AP-HP. Nous exigeons le paiement intégral de son salaire depuis sa suspension, décidée après que le tribunal administratif avait retoqué la révocation pure et simple de Majdouline. La sanction porte sur une durée de huit mois, un pour chaque année de travail à l'AP-HP de Majdouline.

Le motif de l'acharnement raciste et islamophobe de l'AP-HP ? « *Le port répété d'un couvre-chef sur son lieu de travail et son refus de le retirer* », et ce… sur un lieu de travail où le port d'un calot ou d'une charlotte est une pratique d'hygiène standard pouvant protéger les malades de maladies nosocomiales.

Mais l'AP-HP préfère faire d'une pierre deux coups anti-ouvriers : exclure une travailleuse qualifiée et expérimentée, en pleine pénurie de personnel, et en même temps faire primer une « laïcité » orwellienne consistant à intervenir dans les croyances soupçonnées d'une travailleuse afin de diviser le personnel entre musulmans et non-musulmans et affaiblir l'ensemble des collègues et des syndicats. En appliquant avec fanatisme des mesures islamophobes que seul le RN aurait mises en avant il y a à peine quelques années, la direction de l'AP-HP fait le lit de l'extrême droite à quelques mois de l'élection présidentielle.

C'est pourquoi il est dans l'intérêt de l'ensemble du mouvement ouvrier de protester contre cette suspension raciste et islamophobe. Le CDDS a contribué à la cagnotte mise en place pour aider Majdouline face aux tentatives cruelles de l'AP-HP pour lui tordre le bras en la jetant dans la misère. Nous exigeons la réintégration de Majdouline avec paiement intégral des arriérés de salaire indûment retenus.

Très sincèrement,

K. Chenaud
Pour le Comité de défense sociale